





... dans votre métier de

Pour les interventions dans les immeubles construits avant le 01/01/1997, voire dans ceux dont le permis de construire date d'avant le 01/07/1997

PLOMBIER



POSEUR DE CLOISONS / FAUX PLAFONDS ASCENSORISTE



MÉCANICIEN DE MAINTENANCE





ÉLECTRICIEN - TECHNICIEN TELECOM



PEINTRE TAPISSIER SOLIER



COUVREUR - ZINGUEUR



CANALISATEUR





Votre médecin du travail est là pour répondre à vos questions, vous donner des conseils de prévention adaptés à votre métier

PARLEZ-EN!